

# La « révolution civilisationnelle »

Face à une véritable crise de civilisation,  
*nous devons repenser nos fondations*

*Une proposition à partir de la Charte Mondiale des Migrants  
lue à la lumière du philosophe Paul Ricoeur*

---

## Table des matières

<b>« Malaise dans la civilisation »</b> .....	2
<i>Des gouvernements et des crises</i> .....	2
<i>Un enjeu de civilisation</i> .....	2
<i>La porte de l'hospitalité</i> .....	3
<i>Une première mondiale : la Charte Mondiale des Migrants</i> .....	4
<i>Etranger, migrant ou exilé ?</i> .....	4
<b>La démarche de civilisation selon Paul Ricoeur</b>	
1. Le « je » de la liberté .....	6
a) <i>Le pôle de la liberté et de l'émancipation</i> : .....	6
b) <i>Le principe de la mobilité</i> :.....	6
2) Le « tu » de l'éthique.....	7
a) <i>Le pôle de l'éthique</i> :.....	7
b) <i>Le principe de l'hospitalité</i> .....	8
3) L' « il » de la loi.....	9
a) <i>Le pôle du Droit</i> .....	9
b) <i>Le principe de citoyenneté</i> .....	9
<b>Des fondations pour une révolution ?</b>	
<i>Tableau synthétique</i>	

## « *Malaise dans la civilisation* »

Ce titre d'un livre fameux de Sigmund Freud (1929) pourrait bien diagnostiquer notre époque troublée. Face à la prise en otage du monde de la politique et de l'économie réelle par celui d'une haute finance ouvertement cupide et parfois mafieuse, n'est-il pas urgent de ramener l'argent au rôle d'outil économique au service du bien-être collectif ? Pour ce faire, n'est-il pas impératif de ré-enraciner durablement le politique dans l'éthique<sup>1</sup> ?<sup>2</sup>

### Des gouvernements et des crises

« Crise financière », « crise alimentaire », « crise politique », crise environnementale »... Les « crises » se suivent et se ressemblent comme les perles noires d'un chapelet que l'on déroule dévotement au rythme de nos incantations pour éviter le pire. Le mot « crise » donne souvent l'impression de désigner des impasses et des souffrances, mais sans rien expliquer, ni donner de perspectives. Il sert régulièrement à justifier des licenciements, des restrictions budgétaires, des hausses de prix... Devant ce sinistre tableau, de nombreux gouvernements dont le nôtre, se contentent d'agir dans trois directions :

La première consiste à « rassurer les marchés » - comme s'il s'agissait de personnes à plaindre- en leur laissant le maximum de libertés pour s'enrichir sans limites ni responsabilités. Dans ce but, ils réduisent le nombre de fonctionnaires, atrophient l'Etat social, augmentent le coût de la vie, baissent les revenus...

La seconde vise la mise en place d'un contrôle policier de l'ensemble de la population, et de répression ciblée de tous ceux qui bougent, résistent et sont porteurs d'alternatives.

La troisième est d'offrir en pâture à la vindicte publique les plus classiques des boucs émissaires : les étrangers, surtout s'ils sont pauvres et sans-papiers. Tel un kaléidoscope de nos tourments, ils sont montrés comme un grave danger pour notre sécurité et, pire encore, notre « identité ». Tel était le message qu'a voulu faire passer, en France, feu le « ministère de l'immigration... et de l'identité nationale »<sup>3</sup>.

### Un enjeu de civilisation

Qu'on le prenne par un bout ou un autre, on en arrive à questionner une idéologie<sup>4</sup> qui, tout en étant devenue dominante sur l'ensemble de la planète, se retrouve en crise profonde ; et j'ai tendance à penser que LA crise, c'est elle.

On peut la qualifier de capitaliste néolibérale, et c'est juste, mais je pense que derrière le capitalisme, git une idéologie d'origine européenne qui, derrière une morale servant de voile, a fait de la richesse et du pouvoir personnels les buts ultimes de la vie humaine. Ils passent par l'appropriation privée, les rapports de force, et

---

<sup>1</sup> Dans ce livre, Freud développe la nécessité, à ses yeux, de limiter les pulsions personnelles et laisser place au « surmoi », autrement dit la conscience morale, l'éthique pour fonder la société.

<sup>2</sup> L'émergence du monde moderne, à partir du 17<sup>e</sup> siècle, a vu la sphère économique devenir prédominante en s'émancipant progressivement de l'éthique (Jean-Baptiste Say 1803, et Auguste Walras 1831), puis de la politique (Robert Malthus 1820).

<sup>3</sup> Le "ministère de l'Immigration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement" a été créé en 2007, puis supprimé en novembre 2010. En décembre 2009, vingt chercheurs en avaient demandé la suppression, dénonçant ce « rapt nationaliste de l'idée de nation ».

<sup>4</sup> Au sens de Roland Barthes de conception de la vie et du monde et de notre place dans celui-ci - Cf : « Idéologies ».

la vision utilitariste d'une nature – matériau et d'êtres humains exploitables sans limites, quels qu'en soient les conséquences immédiates et dans le temps.

C'est ce que ressentent les peuples autochtones d'Amérique à partir du concept ancestral et en même temps éminemment moderne de « bien-vivre », « *opposé à la conception de développement compris comme une accumulation interminable de productivité économique matérielle qui prédomine encore aujourd'hui et qui a confronté la planète et toute l'espèce à des risques et des menaces d'une ampleur catastrophique, ainsi qu'à des inégalités matérielles et symboliques de plus en plus importantes qui alimentent d'interminables conflits et déchirures à l'échelle locale, régionale et mondiale* »<sup>5</sup>. Il s'agit aujourd'hui, poursuit le document, de repenser les fondements de notre conception de la vie, nos « piliers civilisatoires » ou civilisationnels<sup>6</sup>.

Il est certain qu'il faut se méfier des caricatures ; l'Europe est aussi l'un des berceaux des Droits de l'Homme, de l'idée d'émancipation de la personne et tant d'œuvres extraordinaires. Toutes les cultures<sup>7</sup> sont extrêmement riches... de contradictions. Elles sont l'expression de rapports de force et domination, ainsi que de luttes de libération de tel ou tel groupe sociaux. La diversité culturelle est une richesse à protéger, et il ne s'agit pas de tout prendre ou tout laisser, il faut choisir, mais sur la base de quels critères, de quels fondamentaux civilisationnels ? C'est un peu l'objet de cet article. Il n'y a bien entendu pas UNE réponse à trouver, mais des pistes à rechercher ensemble. C'est d'un long dialogue des personnes, des groupes et des peuples qu'émergera une réponse partagée sur la terre, pour que la diversité culturelle des peuples soit conciliable avec la fraternité humaine, synonyme d'émancipation et de bonheur.

## La porte de l'hospitalité

Je l'ai dit plus haut, quel que soit l'approche, on soulève toute une idéologie qui est en train de s'effondrer sous le poids de ses conséquences pratiques et ses aveuglements. Le concept de « Bien-Vivre », propre à la culture andine d'Amérique, aborde la question par le biais du rapport à la terre comme « être vivant », et la place des humains dans le « cosmos ». Je voudrais ici, prendre l'angle du rapport aux « étrangers », parabole du rapport à l'autre derrière lequel, selon les psychologues, se cache le rapport à soi-même.

A l'encontre des assertions politiciennes<sup>8</sup> qui font de « l'étranger » un danger pour notre civilisation<sup>9</sup>, je montrerai qu'une certaine conception de l'hospitalité et ce qui tourne autour, constitue au contraire l'un des fondements de la « **révolution civilisationnelle** », c'est-à-dire du passage décisif mais jamais définitivement acquis, de la période des clans à celle des sociétés et civilisations humaines. Dans un essai dont la thèse a fait le tour de la terre, Samuel Huntington<sup>10</sup> parlait de « choc des civilisations » pour évoquer ce qui constituait à ses yeux l'incompatibilité absolue entre les différentes cultures humaines actuelles et surtout entre la culture occidentale et la culture islamique. Il rejoignait en cela les thèses différentialistes de Jean-Marie Le Pen reconnaissant le droit à la différence, mais ajoutant qu'elle ne peut se vivre que chacun « chez soi ». La

<sup>5</sup> « Le concept de Bien-Vivre » p13, par Ricardo Jimenez, coordinateur de la chaire d'intégration sud-américaine - document de travail pour la conférence Rio+20 proposé par le Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale.

<sup>6</sup> Le document sur le Bien-Vivre (ibid) parle de « piliers civilisatoires ».

<sup>7</sup> J'entends par culture les savoirs, les arts, les techniques, les traditions, les coutumes propres à tel groupe humain. Ils sont enracinés dans une « idéologie », c'est-à-dire une certaine conception de la vie, du monde et de la place des humains dans ce monde.

<sup>8</sup> Elles en effet basées sur des données fausses comme le relève le rapport 2009 du programme des Nations Unies sur le développement (PNUD), « Levons les barrières : mobilité et développement humains » qui décrit l'apport extrêmement positif des migrations pour les pays d'origine et ceux d'installation, et les migrants eux-mêmes, tout en revendiquant le respect de leurs droits fondamentaux. L'association « Cette France-là » et des parlementaires ont fait le même travail pour la France et arrivent aux mêmes conclusions chiffrées et argumentées. Leur rapport a été rendu public le 11 mai 2011.

<sup>9</sup> Déclaration de Claude Guéant :

<sup>10</sup> Professeur à Harvard, cet étasunien a publié en 1996 : « Le Choc des civilisations » ("The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order").

sortie du pays ne peut donc jamais qu'être transitoire, pour le tourisme ou l'immigration provisoire de travail.

Ces idées sont le socle invisible des discours identitaires et démagogiques de la plupart des gouvernements des pays riches, notamment européens. Prenant le contre-pied, je montrerai que s'il y a bien aujourd'hui un « choc », c'est entre la démarche guerrière de clans économiques et politiques aux pratiques mafieuses, et la démarche pacifique de civilisation. Je m'appuierai sur la récente Charte Mondiale des Migrants, lue à la lumière d'un texte du philosophe Paul Ricœur. L'étymologie du mot société viendra renforcer cette interprétation.

## Une première mondiale : la Charte Mondiale des Migrants

La Charte Mondiale des Migrants est née à Marseille en 2004, pendant l'occupation de l'ex-Maison de l'Étranger. Proposée par des sans-papiers, elle a été écrite en grande partie par eux, au cours d'un long processus qui s'est internationalisé jusqu'à couvrir tous les continents. Au-delà de son contenu, c'est là toute son originalité et son immense intérêt. Dans la présentation qui en a été faite sur son site au moment de la rencontre mondiale de Gorée en février 2011, trois droits fondamentaux étaient présentés comme le socle de la démarche, sur la base de l'affirmation de l'égalité inaliénable de tous les êtres humains : la liberté de circulation et d'installation, l'égalité face à l'ensemble des droits<sup>11</sup>, et la pleine citoyenneté. La Cimade, dans son document « Inventer une politique d'hospitalité »<sup>12</sup> a repris les mêmes principes sous les termes de mobilité, hospitalité et citoyenneté. Ces documents rejoignent l'ensemble des revendications affirmées lors des trois sommets des sociétés civiles euro-africaines « Des ponts pas des murs »<sup>13</sup> et des divers Forum Sociaux Mondiaux<sup>14</sup> qui veulent poser les bases de la société-monde de demain.

Je vois dans ces approches un parallèle étonnant avec la pensée du philosophe Paul Ricœur, et particulièrement celle qu'il a exprimé dans son article sur « l'éthique et l'émergence du sujet collectif »<sup>15</sup>, c'est-à-dire la société humaine. J'y vois un résumé génial de la « démarche de civilisation », une alternative lumineuse au soi-disant « choc des civilisations » censé justifier les guerres actuelles et futures, guerre économique, guerre pour le pétrole, guerre aux pauvres, guerre aux « intégristes musulmans », guerre aux migrants... Cet « autre monde possible » dont nous rêvons et pour lequel beaucoup agissent, sera pacifique ou ne sera pas. Sur quels fondements le bâtir ?

## Etranger, migrant ou exilé ?

Je viens de parler de l'étranger et du migrant ; s'agit-il des mêmes personnes ? Un étranger n'a pas la nationalité du pays de résidence ; un migrant est une personne qui se sent obligée de quitter son lieu de vie pour aller ailleurs, en espérant y vivre dignement ; une petite partie des migrants quitte son pays. C'est ainsi que les Nations Unies<sup>16</sup> les évaluent à un milliard sur les 7 que compte la planète, 220 millions seulement allant se réfugier dans un autre pays ; on parle alors de migrants internationaux. Mais qu'ils passent les frontières ou pas, ils sont les mêmes, ils ont les mêmes souffrances et espoirs d'un ailleurs meilleur. De ce point de vue, la conception administrative de l'étranger comme non-national, transformé en antinational par la bassesse politicienne, est beaucoup trop réductrice. L'étranger est avant tout l'image de celle ou celui qui vient d'ailleurs et m'apparaît étrange et dérangent.

---

<sup>11</sup> Civiques, politiques, économiques –y compris le travail-, sociaux et culturels ; cf : Conférence ONU, Vienne 1966.

<sup>12</sup> Publié en septembre 2011 pour présenter 40 propositions.

<sup>13</sup> Ils ont pris le contre-pied des sommets officiels : Rabat 2006, Paris (Montreuil) 2008 et Dakar 2011.

<sup>14</sup> Notamment Brésil 2005, Madrid et Bamako 2006, Nairobi 2007, Belém 2009, Niger 2010, Dakar 2011

<sup>15</sup> Il s'agit de l'article « Ethique » qu'il a rédigé pour l'Encyclopédia Universalis en 1998.

<sup>16</sup> Rapport 2009 du Programme des Nations Unies pour le Développement : « Lever les barrières : Mobilité et développement humains »

Sans doute alors, vaudrait-il mieux parler d'exilé qui signifie étymologiquement le « banni » qui « bondit ailleurs »<sup>17</sup>. Son sens est proche du mot « exister » qui signifie « sortir de », peut-être parce que l'exilé est celui/celle qui fuit ailleurs pour pouvoir continuer à exister ; nous y reviendrons au 1<sup>o</sup> chapitre.

A l'heure incontournable de la mondialisation, ces exilés, migrants de toutes sortes, étrangers par statut ou image, sont une des figures centrales de l'altermondialisation<sup>18</sup>, d'une mondialisation à partir de la marginalisation, à partir du Sud et de l'Est, à partir d'une humanité dominée, même si elle n'est pas exempte de contradictions. A l'heure très grave de la mise en cause de la survie de l'humanité par des modèles économique, de société et de vie, essentiellement capitaliste et productiviste qui se nourrit du sacrifice d'autres vies humaines et de la nature<sup>19</sup>, le migrant/exilé est une figure majeure du courage de la conversion, de l'audace du changement radical, du pari de l'utopie réalisable, de l'affirmation obstinée d'un autre monde et d'une autre forme de vie possibles.

---

<sup>17</sup> Dictionnaire historique de la langue française sous la direction d'Alain Rey, Le Robert 1998.

<sup>18</sup> La situation des étrangers et des migrants est à l'ordre du jour de tous les forums sociaux mondiaux.

<sup>19</sup> Après l'échec de la conférence de Durban sur le climat, il semble impossible de stopper l'élévation moyenne de la température sur terre à 2°C par rapport à la période préindustrielle, recommandée par les experts du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. Or, d'après James Hansen (NASA), l'un de leurs membres les plus éminents, « pour conserver un climat qui ressemble à peu près à celui de l'holocène, la période au cours de laquelle la civilisation s'est développée, il faut maintenir la concentration de CO<sup>2</sup> atmosphérique sous les 350 ppm. » Elles sont aujourd'hui de 390. (Le Monde 9.12.11) Nous risquons « un réchauffement aux effets irréversibles et dangereux pour une grande partie de l'humanité (Laurence Caramel, Le Monde 29.11.11).

# La démarche de civilisation selon Paul Ricœur

## 1. Le « je » de la liberté

### a) Le pôle de la liberté et de l'émancipation :

Le premier stade est l'affirmation de la personne humaine contre toute réduction à un groupe d'appartenance comme l'on faisait au Moyen-Age, et tout sacrifice à quelque collectif que ce soit, comme l'ont pratiqué les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle. Cette émergence du sujet personnel, Paul Ricœur la synthétise par le pronom à la première personne : « Je ». Il est **le pôle de la liberté**, de l'affirmation de soi : j'existe parce que je manifeste (ex-sistere)<sup>20</sup> un vouloir, « je veux », et un pouvoir, « je peux ». Mais, le mot liberté est utilisé avec des intentions tellement différentes qu'il en devient ambigu. C'est pourquoi je précise que pour moi, la liberté naît avec l'affirmation de soi, le « je », mais qu'elle s'épanouit dans la sphère de l'éthique (cf : le chapitre suivant). Le mot émanciper résume bien cette intention : tiré du latin emancipare, il signifie affranchir, libérer un esclave ; mot-à-mot « ne plus prendre par la main » avec tout ce que cela évoque d'infantilisation. « Je », représente l'arrachement (ex-sistere = sortir de) aux nombreuses déterminations de la nature comme de la culture, c'est-à-dire aux contraintes posées par nos caractéristiques physiques, notre héritage génétique, mais aussi la classe sociale dans laquelle nous sommes nés, la société dans laquelle nous habitons, la période à laquelle nous vivons, etc... Pour « vivre ensemble », chacun et chacune doivent exister à part entière. L'affirmation de « Je » repose sur l'idée que je ne suis pas seulement mes racines, ma vie n'est pas programmée, il n'y a de destin que celui que l'on accepte.

### b) Le principe de la mobilité :

En étant le domaine de l'existence (exsistere), « Je » est aussi **le domaine de la mobilité**, de la capacité à bouger, à se bouger, à réagir, à « sortir de » ses traintrains, de ses enfermements, physiques et mentaux. Dans la mythologie, l'histoire commence en dehors du jardin d'Eden<sup>21</sup> ; biologiquement, la vie apparaît en dehors du ventre qui l'a conçue. Vivre, c'est bouger, c'est aller au-delà, c'est être mobile, c'est migrer. Le migrant est en quelque sorte la figure du vivant<sup>22</sup> ; est-ce par contraste qu'il gêne à ce point les « morts-vivants » qui s'assignent eux-mêmes à domicile, et vont tous les jours pointer à la Police de la non-existence. Dans ce système de la vie pour soi, le migrant est un contre-exemple, un mauvais élève à remettre dans les rangs en le ramenant dans un lieu clos. D'où l'obsession des pouvoirs publics à leur égard de ceux qui bougent, la multiplication des lieux d'enfermement, la banalisation des murs aux frontières<sup>23</sup>, des camps pour étrangers<sup>24</sup>, des centres de rééducation pour jeunes... Le droit à la mobilité mis en avant par les collectifs militants évoqués précédemment, intègre la liberté de circulation sur la planète ET d'installation.

#### **Mais attention !**

*Nous savons tous que la mobilité est aussi l'un des grands principes du néo-libéralisme. Parlons-nous de la même chose ? Non ! Le droit à la mobilité que nous prônons n'est pas la « liberté » (qui n'en n'est pas une) d'aller à l'autre bout de la terre se faire exploiter, traiter comme un véritable esclave pour espérer vivre mieux, soi-même et sa famille<sup>25</sup>.*

---

20 Exister vient du latin « ex-sistere » qui signifie « sortir de », « (se) manifester ».

21 Livre de la Genèse ch.1, récit de la création du monde qui est une reprise de l'Enuma Elish, épopée babylonienne du 12<sup>e</sup> av. JC. Etymologiquement, le jardin est un « lieu enclos ».

22 Dans le récit de la création, la première femme est Eve « la vivante », peut-être parce qu'elle est la cause de la sortie de l'Eden.

23 Notamment celui qu'a construit Israël en Palestine et les Etats-Unis vis-à-vis du Mexique.

24 Le réseau Migreurop dénombre plus de 220 « camps pour étrangers » dans l'Union Européenne. Elle pousse les pays qui l'entourent à appliquer la même politique.

25 L'argent que les migrants envoient à leur famille au pays représente est la première source extérieure de développement des pays du Sud ; cf Rapport 2009 du Programme des Nations Unies pour le Développement « Levons les barrières »

*La mobilité que nous revendiquons n'a de sens qu'avec une exigence : une terre commune et partagée pour un monde juste. Elle est le choix d'aller ailleurs pour le temps que l'on juge nécessaire, dans le but de s'enrichir culturellement, affectivement, spirituellement, et pourquoi pas financièrement si ça n'est pas sur le dos de quelqu'un.*

« Je », disions-nous, est le pôle de l'affirmation et la réalisation de soi-même, mais en disant cela, je sais bien que je ne suis pas capable de tout, car l'exercice de ma liberté butte sans cesse sur mes nombreuses limites. Or, comme l'affirme avec sagesse Claire Heber-Suffrin<sup>26</sup> « c'est parce que j'ai conscience de mes faiblesses que je sais que j'ai besoin des autres pour m'épanouir et vivre une certaine liberté », d'où le lien incontournable avec le second pôle : « Tu ».

## 2) Le « tu » de l'éthique

### a) Le pôle de l'éthique :

« Tu » es le pôle de l'autre. Pas cet autre anonyme et idéal qui ne représente personne et n'engage à rien, mais celui que je rencontre parce que je vais vers lui, parce que j'ai besoin de lui et parce qu'il a besoin de moi. A ce sujet, vous connaissez l'événement fondateur d'Emmaüs : Un homme alla un jour voir L'abbé Pierre et lui dit qu'il voulait se suicider. Ce dernier répondit : « *C'est ta liberté et je la respecte, mais peux-tu attendre un peu, car en ce moment j'ai besoin de toi ?* ». Cet homme devint son second pour monter la Communauté d'Emmaüs et oublia son funeste projet. L'éthique ne naît pas avec « je », mais « tu » ; elle ne commence pas par soi-même, mais par l'autre en qui je reconnais un semblable qui est « comme moi », mais que je fais passer « avant moi ». Dans la démarche éthique, en effet, je ne suis que le second -ou le troisième pour ceux qui croient à un être transcendant. Mais attention, l'autre passe « avant moi », mais il ne doit pas être à ma place pour me « manger », m'étouffer, m'exploiter, voire me chasser, sinon nous sommes dans l'ordre de la domination qui est la négation de l'éthique. Je ne dois pas non plus m'effacer moi-même : comment pourrais-je aimer l'autre si je ne m'aime pas ? Le second pôle ne nie pas le premier, il l'épanouit.

L'éthique est le domaine du « vivre ensemble » et heureux, de l'articulation entre ma liberté et celle de l'autre, entre ma quête du bonheur et celle de mon voisin. Elle est basée sur la **réciprocité** (hostire) de nos libertés ; elle est en quelque sorte la liberté de protéger la liberté de l'autre lorsqu'elle est menacée. Emmanuel Lévinas est dans la même démarche lorsqu'il affirme que le fondement de l'éthique est le refus du meurtre de l'autre, de l'élimination de l'autre comme autre et comme semblable. Dans le fond, le meurtre de l'autre<sup>27</sup> est le meurtre de la liberté, de la liberté de l'autre comme de la mienne. Tuer l'autre, quelle qu'en soit la forme, n'est pas un acte de liberté, mais d'aliénation ; il repose sur l'incapacité à reconnaître en cet autre un semblable « en dignité et en droit »<sup>28</sup> ... de vivre. Faire disparaître l'autre n'est pas un geste de liberté, car ma liberté toute seule n'est que la liberté d'être seul et... malheureux.

Au regard de l'éthique alors, la véritable liberté n'est pas la possibilité de tout faire<sup>29</sup>, mais de contribuer au bonheur des autres, car c'est encore le meilleur moyen d'être soi-même heureux. J'interrogeais un jour, dans un jardin collectif d'insertion sociale, un groupe de personnes sur leur conception du bonheur. L'un d'eux me dit : « *Pour moi, le bonheur c'est de faire celui des autres* ». L'éthique est donc le domaine de la réciprocité comme moyen d'atteindre ce qui constitue l'horizon de l'éthique : la quête du bonheur. Les auteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ont d'ailleurs parfaitement compris que le fondement du bonheur est la dignité, la reconnaissance réciproque de la dignité, l'égalité devant la dignité<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> Créatrice des réseaux d'échange de savoirs. Entendue lors de la rencontre nationale de RECIT à Lille en 2003.

<sup>27</sup> Au sens symbolique, car à côté de l'élimination physique, il y a également le mépris, la domination, l'oubli...

<sup>28</sup> Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

<sup>29</sup> Le pouvoir de « tout faire » n'est pas de l'ordre de la liberté, mais du fétichisme du pouvoir qui se veut absolu, c'est-à-dire indépendant de toute autre considération. C'est la définition que donne Hannah Arendt du totalitarisme dont l'essence n'est pas de penser que « tout est permis », mais que « tout est possible » ; c'est un pouvoir qui se veut divin, in-humain, non-humain.

<sup>30</sup> « Tous les humains naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droit » ; article 1 – DUDH 1948.

## b) Le principe de l'hospitalité

La réciprocité nous situe sur **le terrain de l'hospitalité** qui est en quelque sorte le champ d'application, la mise en pratique de l'éthique, elle-même condition fondamentale de la liberté. Les historiens de la langue nous disent que le mot latin *hostire* (réciprocité) a engendré deux autres mots : *hostis* et *hospes*, l'hostilité et l'hospitalité, l'ennemi et l'hôte.

### **Mais attention !**

*Une conception courante voit en l'hospitalité l'expression du « chez moi » territorialisé sous la forme de la propriété privée ou de la nation avec ses frontières bien gardées.*

*Pourtant, à l'instar de l'émancipation dont le désir a donné lieu à tant de soulèvements, l'hospitalité est une véritable révolution des lieux enclos, qu'ils soient jardins<sup>31</sup> ou prisons. Le mot « hôte » désigne en effet en Français à la fois l'accueillant et l'accueilli, en une subversion des titres et des rôles qui place chacun sur un pied d'égalité. L'hospitalité entièrement assumée fait du « chez moi » un « chez nous » dont les citoyen-ne-s sont accueillants et accueillis dans une réciprocité qui replace continuellement notre liberté sous le manteau de l'éthique. L'hospitalité rouvre sans cesse nos lieux enclos.*

A l'heure de la banalisation de l'enfermement, sous la forme des résidences privées et fermées, des cités ghettos, des prisons pour jeunes, des camps pour étrangers... oui, cette hospitalité pacifique est révolutionnaire ! A l'heure de la mondialisation des risques majeurs –environnementaux, économiques et politiques- cette hospitalité nous met au diapason de l'histoire : nous devons nous penser et agir comme citoyens du monde ; il n'y a plus ni nationaux ni étrangers, seulement des êtres humains, gardiens du seul « jardin » digne de ce nom, naturellement « enclos » : la terre.

Bien sûr cela bouscule notre identité pétrie dans diverses formes de nationalismes, de Droite ou de Gauche, même révolutionnaire. Comme nous le rappellent avec sagesse Amin Maalouf<sup>32</sup> et Michel Serres, l'identité est un caléidoscope d'appartenances dont la richesse tient à leur multiplicité. Elle ne peut donc s'épanouir que dans des lieux hospitaliers, sans autre limites que le respect de la dignité de chacun. En Français, comme nous le verrons à l'article suivant, le mot identité a deux sens complémentaires, deux pôles indissociables : la similarité (identité – identique) et la différence (la carte d'identité, par exemple, met en évidence en quoi je suis unique et différent). Ces deux visages de l'humanité constituent les deux défis de l'hospitalité :

- Le premier consiste à vivre une véritable conversion intellectuelle et spirituelle<sup>33</sup> qui n'est jamais définitivement acquise, pour arriver à voir en tout autre un semblable « en dignité et en droit », surtout lorsque les différences, sociales, culturelles, d'âge ou de sexe, sont criantes. Se regarder face à face, les yeux dans les yeux, ne pas s'élever au-dessus de l'autre ni s'abaisser, ne pas avoir peur de l'autre... autant de défis inlassablement à relever et au travers desquels, en fait, nous grandissons en humanité.
- Le deuxième défi réside dans l'acceptation réciproque de la différence et surtout l'articulation de nos différences pour qu'elles deviennent complémentaires. Cela revient à poser le défi mentionné plus haut de l'articulation de nos libertés. Le défi de la similarité implique une conversion intellectuelle, voire spirituelle, car il est d'abord intérieur, alors que le second, l'acceptation de la différence, doit être visible au jour le jour ; il implique donc une médiation : la loi ; c'est l'objet du troisième pôle : « Il ».

---

<sup>31</sup> Etymologiquement, le jardin est un « lieu enclos », fermé par une clôture à l'image de nos nouvelles résidences fermées (*gated communities*) et privées... d'une certaine liberté au nom de la sécurité et du « non vivre ensemble ».

<sup>32</sup> « Les identités meurtrières », c/o Grasset 1998.

<sup>33</sup> Pris au sens large du terme, la spiritualité embrasse les domaines du sens et de l'affectif ; elle intègre une certaine rationalité, mais va au-delà. La religion n'en est qu'un aspect.

### 3) L' « il » de la loi

#### a) Le pôle du Droit

##### L'état de droit ou la même règle pour tous

« Il » est la sphère du « Tu » anonyme, de tous les « tu » réunis sans discrimination. Car si nous en restons à la seconde sphère du seul « tu » individualisé, nous risquons toujours de tomber dans la tentation de vivre, travailler, réfléchir, militer, prier, se divertir... entre personnes qui se ressemblent, en évitant soigneusement ceux qui sont différents. Cette attirance communautariste pour les « ghettos de semblables » n'empêche pas d'avoir son bon pauvre ou/et étranger qui confirme la règle de l'hostilité : tous les autres sont un danger dont il faut se protéger en s'enfermant. La loi, le droit sont là pour nous prémunir de la tentation du copinage, du clientélisme, du communautarisme, la tentation de choisir celui et celle avec lesquels je vis ; car la citoyenneté n'est pas un mariage et la société n'est pas un ménage. Dans l'acte de société, je ne sélectionne pas mes voisins, je choisis d'appliquer des règles de respect mutuel, afin que le « vivre ensemble », le « vécu commun » soit heureux pour tout le monde.

Le mot société vient en effet du latin « **socius** » qui désigne « *l'autre avec lequel je passe un accord pour un vécu commun* ». Ce « vécu commun », c'est l'hospitalité telle que nous l'avons interprétée et qui fait du chez moi un chez nous. « L'accord » que nous passons ensemble, c'est la loi et surtout le Droit.

Normalement, la loi est une obligation commune à l'ensemble des membres de la société ; elle est la médiation entre toutes les libertés et les libertés de tous, en favorisant les libertés qui n'entravent pas celles des autres. Elle est la règle qui tente de sceller l'égalité des membres d'une communauté humaine ; elle est l'impératif qui nous incite à l'humanité.

Dans notre perspective philosophique, chaque stade assume et épanouit le précédent :

- ✓ L'hospitalité (Tu) assume l'émancipation (Je) ; cela signifie pratiquement que celui qui vient d'ailleurs, étranger ou pas, est un égal. Le racisme, le classisme, le sexisme et tout autre « isme » de dépréciation n'ont pas de place dans la démarche d'hospitalité qui ne peut être qu'au service de l'émancipation de tous. L'hospitalité est bien un acte militante.
- ✓ La loi (Il) est au service de l'hospitalité (Tu) et favorise l'émancipation (Je) et l'épanouissement des humains en harmonie avec l'ensemble de la terre habitée qui l'accueille. Elle a pour fonction d'établir la réciprocité et l'égalité. Cela signifie qu'une loi qui promeut l'inhospitalité et la domination d'un groupe, quel qu'il soit, perd sa légitimité. Une société inhospitalière ne mérite pas le nom de société, elle n'est qu'un clan ou un ghetto.

##### **Mais attention !**

*La citoyenneté n'est pas l'obéissance aveugle à n'importe quelle loi. Nous nous apercevons, en effet, dans la pratique que les lois et le Droit ne sont pas la même chose. Tout régime politique qui dérape s'empresse en effet de faire voter des règlements et des lois qui servent son projet de domination, par exemple, en favorisant les riches, les grandes entreprises et les banques, en punissant les pauvres, les mineurs, en banalisant la xénophobie, en incitant à la délation, en facilitant l'enfermement, en favorisant l'arbitraire administratif, en couvrant les exactions policières<sup>34</sup>... autant de lois légalement votées, mais parfaitement contraires à l'idée d'émancipation et à l'éthique. Ces régimes qui désertent le champ de la démocratie, n'attendent alors qu'un seul comportement des « bons citoyens » : l'obéissance aveugle, comme si la société était un régiment.*

#### b) Le principe de citoyenneté

Fort heureusement, la sagesse des peuples a reconnu comme « bons citoyens » celles et ceux qui ont eu le courage de désobéir à des lois iniques. Ce sont d'ailleurs des personnes qui ont désobéi aux lois de leur époque qui sont à l'origine

<sup>34</sup> Il s'agit là d'un simple échantillon des multiples lois passées en France depuis une dizaine d'années.

de tous nos droits fondamentaux et de notre démocratie ; ce sont des personnes qui désobéissent à des lois injustes qui sont les gardiennes de nos libertés et de la démocratie. La « désobéissance citoyenne » n'est donc pas n'importe laquelle, mais uniquement celle qui agit pour sauvegarder ou créer un droit fondamental.

L'ensemble de ces droits fondamentaux que l'on peut appeler le Droit, n'est pas laissé à l'appréciation de chacun. Rassemblant nos idéaux, il est consigné dans les grands textes juridiques internationaux<sup>35</sup>. L'ensemble de ces droits, bien entendu, ne sont pas achevés, il reste à les défendre, les appliquer, les approfondir, et en créer de nouveaux comme les droits de la terre qui commencent à prendre corps<sup>36</sup>.

### **La citoyenneté cosmopolite**

Ainsi défini, le Droit est l'outil juridique adapté à la lutte contre les totalitarismes, tant politiques qu'économiques et financiers. Il est l'un des grands enjeux de l'altermondialisation, car il crée une citoyenneté cosmopolite, tant il est vrai qu'il ignore les frontières nationales et les discriminations en ne reconnaissant qu'un seul sujet de droit : l'être humain, habitant et citoyen du monde<sup>37</sup>. On peut même aller jusqu'à dire que la citoyenneté appuyée sur le Droit qui est forcément mondial et transnational<sup>38</sup>, ne peut être que cosmopolite. La charte des Nations Unies est donc parfaitement cohérente lorsqu'elle pose comme règle<sup>39</sup> que toute loi nationale et tout accord supranational ne sont valables que dans la mesure où ils appliquent cette charte, la renforce ou crée un droit nouveau qui ne contrarie pas les autres. Dans le cas contraire, ils sont illégitimes, nuls et non avenus ; leur désobéir est alors un devoir. Voilà légitimée la désobéissance civile comme fondement de toute citoyenneté dans un Etat de Droit.

### **Mais attention !**

*Cette conception a deux conséquences particulièrement subversives aujourd'hui :*

*Tout d'abord, étant globale, elle ne prend pas en compte la nationalité, ce qui veut dire que l'exercice de la citoyenneté et notamment le droit de vote et d'éligibilité devrait être accordé à quiconque en fonction de la résidence effective.*

*Par ailleurs, si la citoyenneté est mondiale, elle ne peut plus être territorialisée comme c'est le cas actuellement : je suis citoyen français et je ne peux voter qu'en France. Dans notre philosophie politique, la citoyenneté peut et doit s'exercer partout sur la planète. Cela peut paraître utopique ou démesuré, mais c'est pourtant ce que les déjà « citoyens du monde » font lorsqu'ils signent des pétitions concernant des situations et des populations vivant à l'autre bout de la planète, ou lorsqu'ils se rencontrent dans les Forum Sociaux Mondiaux pour « sauver la planète » et « refaire le monde ».*

*Une troisième conséquence logique, tout aussi subversive émane de cette philosophie. Le 3° pôle de la citoyenneté (« Il ») vient après le « je » de l'émancipation dans lequel « je bouge », j'agis, je ne laisse pas faire, j'assume. Il vient aussi après le « tu » de l'altruisme, du sentiment de responsabilité, de la solidarité, de l'engagement militant. Cela signifie concrètement que la citoyenneté ne peut reposer sur la délégation du pouvoir, mais l'exercice direct de la responsabilité. La citoyenneté ne peut être que participative, collective et militante.*

---

<sup>35</sup> Comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention Européenne des Droits de l'Homme, la charte des Nations Unies, le pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels, le pacte sur les droits civiques et politique, la déclaration des Nations Unies sur le développement, la convention internationale sur le droit de l'Enfant.

<sup>36</sup> Cf : la déclaration de Cochabamba du 22 avril 2010 par la conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la terre-mère ; et le document sur le « Bien-Vivre » mentionné au début de l'article.

<sup>37</sup> Les humains sont sujets de droit, individuellement, mais aussi collectivement ; c'est la notion de « personne morale » qui désigne des associations ou entreprises. Les peuples sont également concernés ; cf : la déclaration sur le droit des peuples (1962), et la déclaration sur les droits et devoirs économiques des Etats (1974), ainsi que la déclaration sur le droit au développement (1986). La terre habitée, conçue comme « être vivant » le sera-t-elle un jour ?

<sup>38</sup> C'est-à-dire au-dessus des nations et des Etats.

<sup>39</sup> Tout ce qui est contraire à la charte doit être réputé non écrit ; mais doivent y être intégré toutes les acquisitions antérieures non contraires ; est recevable tout ce qui améliore et complète la charte.

## Des fondations pour une révolution ?

Depuis plusieurs années, des penseurs affirment que nous ne vivons pas simplement des changements de société, ni même une importante évolution du système capitaliste planétaire, nous sommes entrés dans une période de mutation de la civilisation humaine<sup>40</sup>. Principalement de la civilisation d'origine européenne telle que nous l'avons décrite rapidement ; mais dans la mesure où elle a séduit et réduit les autres cultures à un rôle subalterne, sa remise en cause touche toutes les civilisations, en même temps qu'elle les libère pour leur permettre de puiser dans leurs richesses ancestrales des propositions d'avenir.

Il est impératif et urgent de repenser les bases sur lesquelles nous voulons rebâtir ou rénover notre unique maison-terre. Je pense que cette approche philosophique et politique de Paul Ricœur, sans épuiser cette recherche, va dans ce sens. Elle nous recentre sur l'éthique et rejoint en cela la démarche fondamentale des peuples andins dans leur concept de « Bien Vivre » : « *Ses structures et relations de pouvoir, domination et conflit étaient limitées par un **minimum éthique** commun indiscutable et inviolable, qui faisait que la misère et l'agression envers la nature soient complètement inconcevables... Cette **autolimitation éthique** très affinée, instituée comme vérité indispensable, à la fois sociale et cosmique, est opposée à la conception de développement compris comme une accumulation interminable de productivité économique matérielle... »<sup>41</sup>.*

A partir du texte de Paul Ricœur et de la charte mondiale des migrants, notre approche est peut-être un peu anthropocentrique et ne repense pas assez la question du rapport à la terre. Je pense cependant que cette base éthique constitue un point de départ fiable pour oser repenser et refaire un monde heureux et en harmonie ; sans se prendre pour des dieux, des humains, ça suffira.

Notre question de départ était : les étrangers sont-ils, en eux-mêmes et à travers ce qu'ils revendiquent, un danger pour notre identité, notre civilisation ? La réponse est claire : non ! Les leaders de gouvernements, ouvertement et cyniquement xénophobes, se comportent comme de simples chefs de bandes ou de clans, et ce sont eux qui portent gravement atteinte à notre identité civilisationnelle.

Dans le contexte actuel de crise, se revendiquer d'ailleurs pour aller ailleurs devrait devenir un idéal pour tous les humains. Le but n'est pas de ne plus se revendiquer de quelque part, mais de pouvoir se sentir comme chez soi, accueilli, heureux et enraciné n'importe où. « Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre » écrit la Cimade, seulement des humains sur une planète vivante. Etranger ne doit plus être un qualificatif humain, mais migrant peut devenir un choix de vie.

---

<sup>40</sup> « Les mondes que nous voulons sont déjà là » par Geneviève Azam au Colloque crise de civilisation 28-29 janvier 2011 ; cf site du « Portail Rio+20 ».

<sup>41</sup> Le concept du Bien-Vivre par Ricardo Jimenez – document proposé par ibase30 pour la conférence Rio+20.

## Tableau synthétique

Les parallèles entre les présupposés de la Charte Mondiale et celle de Paul Ricœur sont manifestes :

<b>Charte Mondiale des Migrants</b>			
Principes – droit	<b>Mobilité</b>	<b>Hospitalité</b>	<b>Citoyenneté</b>
Conditions	Un monde juste	Une société fraternelle	Une société – monde
Exigence	Une terre commune	Une seule famille humaine	Un état de Droit mondial
Dangers d'interprétation	- Pas la « liberté » d'aller se faire exploiter ailleurs. - Les humains n'ont pas à avoir autant de droits à la mobilité que les capitaux et les marchandises, car l'humain leur est supérieur et n'a pas de prix.	Le « chez nous » de l'hospitalité ne signifie pas : « nous sommes ici chez nous et nous y accueillons qui nous voulons ! », mais l'affirmation d'un lieu qui appartient collectivement à tous ceux qui y vivent.	- La citoyenneté n'est pas limitée à la nationalité. - Elle est l'exercice de l'ensemble des droits locaux et internationaux. - Elle n'est pas la délégation de pouvoir, mais l'exercice direct des responsabilités.
<b>Philosophie de Paul Ricœur</b>			
	Je	Tu	Il
Domaine de	<b>La liberté</b>	<b>L'éthique</b>	<b>La loi / le Droit</b>
Définition	Affirmation de la personne comme sujet. « Je » m'émancipe des déterminismes liés à mes spécificités, mon milieu, mon époque. Exister = « sortir de », bouger.	Elle repose sur la reconnaissance de l'autre « comme moi » (un semblable), mais aussi « avant moi » (altruisme).	Il repose sur le principe de non-discrimination : les règles qui sont valables pour toi et moi, doivent l'être pour quiconque.
Risques	Egoïsme et enfermements, solitude et impuissance.	Ghetto de semblables, copinage, clientélisme, communautarisme.	Lois contre le Droit, soumission aux pouvoirs et non au Droit.
Conditions	Seul, je ne peux pas tout car j'ai des faiblesses et des limites ; donc j'ai besoin de la <b>solidarité</b> de « Tu ».	« chez moi » devient en permanence « chez nous » ; cette conversion demande d'accepter la mobilité et la <b>réciprocité</b> du partage.	Egalité de tous les humains Donc pas de discriminations sur la base des frontières nationales ; <b>égalité</b> ⇔ humanité
<b>Définition de la civilisation humaine</b>			
Le mot société vient de		« Socius » c'est-à-dire	
Définition		L'autre avec lequel	
	Je passe		un accord
	pour un vécu commun		

Jean-Pierre Cavalié – Décembre 2011